

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, nous avons présenté des instances en ce sens à différents pays. La situation s'est améliorée, et j'espère qu'elle ira en s'améliorant encore.

#### LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR DES BÂTIMENTS SOVIÉTIQUES—LA CONFÉRENCE DE LA CIPAN

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'à la suite des dernières séries d'incidents, impliquant des navires russes, qui se sont produits au large de la côte est, les Russes ont proposé aux services d'inspection canadiens que l'on aborde cette question lors de la prochaine réunion de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, j'aimerais demander au ministre si le Canada a donné suite à l'affaire lors de la conférence de la CIPAN qui vient de se terminer à Washington, et si un accord a été conclu avec l'Union soviétique en vue d'établir un règlement concernant la pêche au large des Grands bancs.

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner auprès des membres de la délégation, et je répondrai à cette question dès que possible.

[Plus tard]

#### L'ÉCOLE DE GUÉRILLA DU FRONT DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE—LA RUMEUR DE FORMATION DE RESSORTISSANTS CANADIENS

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il dire à la Chambre si le Front de libération de la Palestine a ou non formé des Canadiens ou des résidents du Canada à l'école de guérilla du Liban, là où l'on a formé les personnes responsables de la terrible tragédie qui s'est produite à l'aéroport de Tel-Aviv?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je ne connais pas la réponse à cette question, et je ne sais si je pourrais obtenir ce renseignement, car je ne pense pas que ces gens-là ébruient leurs activités.

**L'hon. M. Hellyer:** Le ministre voudrait-il demander à la Gendarmerie royale du Canada si, à sa connaissance, il y a eu des Canadiens ou des résidents du Canada formés au Liban, dans cette école, et en faire ensuite part à la Chambre?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, j'hésite à prendre cet engagement, car il se peut que la Gendarmerie royale estime qu'il n'est pas dans l'intérêt public ou dans l'intérêt de la sécurité du Canada de divulguer les renseignements qu'elle possède.

\* \* \*

#### LES DROGUES PSYCHOTROPES

##### LE RAPPORT LE DAIN SUR LA MARIJUANA—LE GOUVERNEMENT ET LES RECOMMANDATIONS

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. A quelle date compte-t-il faire une déclaration au sujet du rapport Le Dain, et en particulier sur la marijuana?

[M. Crouse.]

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, sans pouvoir fixer une date précise, j'informerai l'honorable représentant que nous sommes en train d'étudier le rapport avec toute la célérité possible. J'espère être en mesure, bientôt, de faire des recommandations à mes collègues du cabinet, mais je ne puis en préciser la date.

**M. Howard (Skeena):** Le ministre sait-il que chaque jour qui passe encourage un plus grand nombre de jeunes à faire l'essai de la marijuana à cause de l'appui partiel donné à ce narcotique par la Commission Le Dain, qui en a recommandé la légalisation, et qu'il faut absolument mettre les choses au point?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je pense que la démarche de l'honorable représentant a été faite. La parole est au député de Brandon-Souris.

\* \* \*

#### LES POSTES

##### L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE LIVRAISON—LE SERVICE SPÉCIAL CALGARY-EDMONTON

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes, et elle se rapporte à l'institution, en Alberta, d'un service spécial et provincial de courrier entre Calgary et Edmonton permettant une économie annuelle de l'ordre de \$100,000, par rapport à ce qu'il en coûtait auparavant au ministère des Postes pour assurer le même service. A quelle date le ministre informera-t-il la Chambre des améliorations dont il a fait état dans son récent discours à Vancouver?

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, à la suite du communiqué de presse publié par le gouvernement de l'Alberta concernant l'économie annuelle de l'ordre de \$100,000 qu'il parvient à réaliser grâce à un service de courrier, nous avons fait les enquêtes nécessaires qui ont établi que notre service entre Edmonton et Calgary était excellent. L'efficacité de la livraison assurée du courrier atteint 98 p. 100. Nous avons quatre camions qui font tous les jours la navette entre les deux villes. En fait, les différents ministères du gouvernement de l'Alberta avaient recours à différentes entreprises pour transporter leur courrier entre les deux villes. Le gouvernement a maintenant décidé de procéder à une réorganisation et de ne retenir les services que d'une entreprise. Nous n'allons donc pas perdre d'affaires. C'est simplement une question de réorganisation au sein du gouvernement de l'Alberta.

• (1500)

**L'hon. M. Dinsdale:** Le ministre des Postes s'est-il mis en rapport avec la province de l'Alberta pour lui offrir d'améliorer le service entre Calgary et Edmonton, et, en particulier, a-t-il offert de rétablir le service de distribution du courrier six jours par semaine?

**L'hon. M. Côté:** Non, monsieur l'Orateur, mais je sais qu'à l'heure actuelle, le service là-bas n'est fourni que quatre jours par semaine. Nos hauts fonctionnaires se sont mis en rapport avec le gouvernement de l'Alberta, et il est bien vrai que la distribution du courrier dans cette province ne se fait que quatre jours par semaine, à l'heure actuelle. Mes hauts fonctionnaires se sont entretenus avec ceux du gouvernement de l'Alberta pour voir comment le